



Nouveau cahier des charges type « Qualiroutes »

Le gouvernement wallon a approuvé le **cahier des charges type Qualiroutes**.

Au 1er janvier 2012, il remplacera le CCT RW99 de 2004 pour tout marché de travaux d'infrastructures routières.

Les documents s'y référant sont dès à présent accessibles gratuitement et peuvent déjà être utilisés.

La version papier du CCT sera disponible fin octobre. A partir du 21 octobre, un programme de formations approfondies sur ce sujet est proposé dans plusieurs villes wallonnes.